## LE

PUBLICISTE DUODI 12 Reairial, an VII. 31 may, 17991

Texte du firman du grand-seigneur pour l'envoi du grand visir en Syrie. — Arrivée à Florence d'une partie de Varmée du général Macdonald. — Détaits sur la disgrace du prince Charles à la cour de Vienne. — Victoire remportée par le général Massena. — Prise du prince de Hohenloke et de 2500 prisonniers autrichiens. — Nouvelles diverses.

Le prix de la souscription est de 12 fr. pour trois mois,

isieurs . Prise

e d'esdouze qu'on

bi son

a peine

rinat, , com-

Sarthe n plan le censionnat

ecevra

lequel

acation

publié

faisans

me in-

er qu'il

genre

que la

vec la

le ren-

Ham-

, vient

en Ab-

ié de la

u d'un

ivision

freres

isseaux

amiral

ur 100

des, ce

e d'Es-

réal, à

endant

, & 80

e qu'il

un des

troupes

on ces

du 4 de

aseil de

u favo-

e.

23 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an. Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des demi-feuilles qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de ma-tieres pour les remplir.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du Publiciste, rue des Moineaux, nº. 423, butte des Moulins, à Paris.

## TURQUIE.

Constantinople, le 6 floréal.

Le sirman du grand-seigneur qui envoie le grand-visir en

Syrie est conçu en ces termes : « Mon graud-visir , guerrier tout - puissant & invincible ! Après l'avoir honoré de mon haut salut impérial, & avoir par-là relevé l'éclat de la dignité, je te fais savoir que les infideles Français qui ont soumis l'Egypte à leur domination, se sont associes quelques vauriens, Arabes, Cophtes & autres semblables, & se sont empares de Gaza & de Jaffa. Il est aisé de voir par la conduite de ses infideles, que leurs mauvais desseins tendent à faire disparoître de dessus la terre la religion mahométune [veuille le tout-puissant écar-ter ce matheur]; & d'après l'état des choses, il est clair, comme le jour, qu'ils ont conçu le dessein abominable de porter lours mains sur-les deux villes sacrées de la Mecque & de Medine [ce que le tout-puissant veuille écarter], villes

auxquelles tous les vrais croyans s'adressent & qui sont la

maison du prophète de tous les hommes. » Commo je t'ai distingué parmi mes serviteurs , & que je sais très-bien combien de bravoure, de zele & de fidélité tu as montre dans les entrepreses dont tu as été chargé jusqu'ici, comme à Erzerum, à Trapesoule, & sur les frontieres de la Perse, contre les exécrables Curdes, j'espere avec confiance, qu'avec l'aide de Dieu, tu te comporteras de même pour la destruction des infileles français, pour l'aucantissement de leur domination , & pour nous délivrer de ces fléaux. J'ai, en conséquence, résolu dans un conseil, assemblé en ma présence, de te nommer général en chef, & ma volonté suprême est que tu te rendes en Syrie, sans bagages, & avec le train le plus léger; à cette fin, je te donne tout plein pouvoir : l'aga des janissaires se joindra à toi avec un certain nombre d'ortas (compagnies), & avec tous les autres régimens nécessaires; & ainsi le confiant à la protection du tout-puissant & à l'intercession du chef de tous les prophetes; tu partiras de Constantinople, tu rassembleras une armée puissante, en prenant par-tout les hommes

en état de porter les armes , & tu te mettras en marche pour le lieu de la destination. Je t'ai aussi envoyé un vètement d'honacur ; savoir , une pelisse de zibeline & un sabre (detruisant les ennemis), garni de pierres précieuses, pour que tu couvres tes braves épaules de la pelisse, & que tu attaches le sabre à tes flancs vigoureux.

» Veuille le tout-puissant te conduire sur le chemin de la valeur & de la victoire, toi & tous ceux qui se vouent à cette guerre pour l'honneur & le maintien de la religion ; qu'il vous donne du bonheur & des avantages, & vous fasse retourner victorieux! C'est maintenant le tems de contribuer de toutes vos forces à la conservation de la religion; car le tems présent ne pout être comparé avec aucun autre.

» En consequence les visirs & tous les autres qui ont reçu cette mission, doivent s'aider mutuellement. Et ainsi que je demande de toi diligence pour le service de la religion; tu dois, suivant tes pleins pouvoirs & ta mission, clever, honorer & récompenser ceux qui se montreront fideles & braves dans le service de la foi de l'Empire; mais ceux qui se comporteront autrement & se conduiront avec negligence, ta dois les punir comme ils le méritent. Que Dieu, le seigneur bienfaisant, soit propice à ses adorateurs fi leles; & qu'il veuille réjouir bientôte, tant moi , son foible serviteur, que tous les musulmans dont le cœur est affligé, par de grandes victoires, & qu'il vous fasse retourner vainqueurs & couverts de gloire; ce que j'espere avec l'assistance du seigneur des prophetes!

### ITALIE.

Florence , le 21 floréal.

Le citoyen Gianni, ministre des finances, ayant donné sa démission de cette place, s'est relire à une campagne voisine de Pise.

Hier, nous avons commencé à voir arriver ici une partie des troupes de la division du général Macdonald ; aujourd'hui un autre corps est également entre dans la ville; & forme avec ce qui étoit déjà dans nos murs , un total de 3000 hommes d'infanterie & 500 de cavalerie, commandes par le général Merlin. Elles se sont rangées en bataille sur la place de Sainte-Marie Nouvelle, où elles ont été reques par le général Gauthier , à la tête de l'état-major de la division française en Toscane.

## ALLEMAGNE.

Stutgard, le 3 prairial.

Les mouvemens de guerre sont peu actifs sur cette rive du Rhin. Tout se réduit à des escarmonches peu importantes & sans suites.

On explique difficilement l'inaction de l'archiduc Charles depuis quelques tems. Des gens instruits l'attribuent à une intrigue de cour, dont le fonds est certainement très - réel, quoique encore peu connu; mais il reste encore des nuages sur tous les détails. Voici ce qui vient d'une bonne source.

Il y a à Vienne un grand parti contre l'archiduc, & à la tête se trouve l'impératrice elle-même, qui ne peut pas le souffrir depuis long-tems, & qui a un grand ascendant sur son mari, prince faible, dévot & minutieux. Des actes de sévérité exercés par ce prince dans cette campagne, contre beancoup d'officiers, afin d'établir la subordination & un meilleur esprit dans l'armée, ont soulevé contre lui plusieurs fimilles puissantes. Il paroît certain qu'an moment de la retraite de l'armée française, on lui avoit envoyé un plan de campagne, arrêté dans le conseil de guerre de Vienne. L'archidue n'ayant pas approuvé ce plan & ne voulant pas s'y soumettre, envoya à la cour le comte Collerodo pour annoncer ses intentions & remettre sa démission à l'empereur qui l'accepta. L'archidue palatin de Hongrie fut désigné pour remplacer son frere ; il devoit même être envoyé sur-le-champ à l'armée, mais le bruit s'en étant répandu, on fomenta un attroupement de peuple, qui alla sous les senê-tres de l'empereur, crier: Vive l'archiduc Charles, & faire des démonstrations en faveur de ce prince. L'empereur effrayé de ces dispositions, révoqua sa décision, & fit an-noucer publiquement que l'archiduc conservoit le commandement de l'armée. Il paroît cependant que le jeune prince n'est pas encore trop satisfait, & qu'il reste des nuages entre son frere & lui. On conçoit que cette intrigue, jointe aux accès de sa maladie habituelle, dont il est culiu rétabli, a été la principale cause du peu de part qu'il a tiré de ses premiers avantages. Le défaut de subsistances, & sar-tout de fourrages en est une autre.

Vesel , le 3 prairial.

Nons attendons ici, le 6, le landgrave de Hesse-Cassel, notre gouverneur, qui descendra ch z un particulier, la maison du gouverneur étant préparée pour recevoir le roi.

On vient de publier un reglement pour ceux qui voudront s'adresser directement au roi pendant son sejour ici. L'accès auprès de sa majesté sera libre pour tout le monde; mais on ne doit pas en abuser pour des bagatelles, & sans s'être adressé préalablement aux autorités & départemens

Beaucoup de princes d'Allemagne se rendent à Hildburghausen : ils y attendent le roi de Pausse. L'envoyé anglais à la cour de Munich, M. de Paget, s'y est aussi

Manheim , le 4 prairial.

Les Autrichiens ont occupé Heidelberg aussi-tôt après la retraite des Français. Un détachement de hussards vint, il y a quelques jours, à Lambertheim & enleva plusieurs sapeurs français. Une autre patrouille s'est avanée derniérement dans les environs de Darmstadt, & y a fait quelques prisonniers.

On annonce anjourd'hui que l'archidue détache le corps du général Starray contre Manheim & Mayence, & que l'aîle droite de son armée se portera contre le Vieux-Brisac & Kell.

ANGLETERRE.

Londres, le 30 Floreal.

Une lettre de Demerary porte en substance ce qui suit:
« Nous sommes ici dans un état continuel d'alarmes de-

puis que nous avons appris, par une voie certaine, qu'un armement hollandais, composé de quatre frégates & de plusieurs vaisseaux de transport remplis de troupes de débarquement, viennent d'arriver à Surinam, où il se prépare en ce moment une expédition contre notre colonie. Dans l'attente de l'ennemi, on fait les plus grands préparatifs de défense. Le fort qui défend l'entrée de notre rade est rempli de troupes anglaises ».

W

Por

cul

che

est

MI

le

on

Te.

res

vel

gra

ple

sen

im

d'l

les

11'

pa

no

TY

far

hi

dé

pa

ge 13

D

P

br

n

te

di

sa

d

le

#### REPUBLIQUE FRANÇAISE

Strasbourg , le 8 prairial.

Hier au soir, la poste de l'armée est arrivée ici & nous a apporté différentes tettres, écrites par des officiers de l'étalmajor. Elles contenoient les détails suivans:

Après la prise du Luciesteig & l'occupation du pays des Grisous, les Autrichiens s'étoient avancés jusqu'à Ragatz & Sargans Jans le canton de Linth. Ils entrerent, le 28 floréal, dans ce dernier endroit; cependant, ils resterent tranquilles pendant quelques jours. De Sargans, ils s'étendirent sur les bords du lac de Wallenstadt. Massena fit sur-le-champ les dispositions nécessaires pour empècher les Autrichiens de profiter de Teurs avantages. Malheureusement un corps de l'armée du prince Charles réussit à passer le Rhin près de Rheineck; nos troupes se retirerent alors de cette partie de la Suisse, ce qui facilita un autre passage dans la Turgovie. Massena a cru prudent de coacentrer ses troupes sur diffé-

n'y a eu que quelques combats insignifians d'avant-postes. Les Autrichiens ont occupé la Turgovie, une partie du canton de Schaffhouse, celui de Sentis & une partie de celui de Linth. Le corps de Bellegarde qui est chez les Grisons, paroît vouloir attaquer le Saint-Gothard, en débouchant par Disentis & Urseren.

rens points, & jusqu'ici, on ne s'est pas livre bataille; il

L'aîle droite, sous les ordres de Lecourbe, occupe le Mout-Gothard, & s'élend dans le canton de Wallstellen, jusques dans celui de Linth, ci-devant Glarns. Il a sous ses ordres, outre sa division, celles de Soult & de Menard. Au centre, se trouvent les divisions de Lorge, d'Oudinot & de Tarrean. L'aîle ganche, commandée par Ferino, à deux divisions sous ses ordres, elle est postée en partie, près & en avant de Bâle, et sur les bords du Rhin. Le grand quartier général a été transféré à Bâle, celui du centre est à Brugg. Il est arrivé du renfort à Bâle; la 1<sup>cre</sup>, et la 55°, demi-brigades y sont arrivées de l'Intérieur.

On a cutendu hier une forte canonnade sur la rive droite du Rhin. On a appris que les Autrichiens vouloient nous attaquer, & on a en conséquence renforcé nos troupes sur la rive droite. Toutes celles qui se sont trouvées ici en garnison, sont parties pour Kell.

Caen , le 9 prairial.

La loi du 28 germinal dernier sur le complément des 20 mille hommes appelés aux armées, est en pleine exécution dans le Calvados, & 2612 défenseurs qui lui étoient demandés pour son contingent, sont prêts de marcher & disposés à venger le droit des gens horriblement violé par la maison d'Autriche.

PARIS , le 11 prairial.

Les avantages des Autrichiens en Suisse, dont on parle dans la lettre de Strasbourg, puroissent avoir été la suite d'une ruse da Massena, qui a fini par remporter une victoire complette.

Le 4 de ce mois, l'ennemi attaqua nos avant-postes de

Will à Andelfingen; le lendemain, il passa le Rhin, se porta sur Bale & Zurich; Massena, instruit de ce mouvement, accournt à marches forcèes, attaqua l'ennemi, le culbuta dans le Rhin; tout fut noyé, à l'exception de 300 chevaux & 500 hommes qui ont été faits prisonniers.

qu'un

& de-

pré-

lonie.

népa-

rade

nous

l'étal-

ys des

gatz &

oreal.

milles

sur les

mp les

ens de

rps de

rès des

govie,

diffe-

ille ; il

stes.

du can-

e celui

isons,

uchant

armée.

Mout-

usques

ordies,

centre,

arrean.

visions

avant

général g. 11 est

ades y

droite

t nous

s sur la

garni-

ent des

ie exé-

étoient

e & dis-

par la

n parle

été la

ter une

stes de

Le prince de Hoberlohë, à la tête d'une forte colonne, est venu tenter de nonveau le passage sur un autre point. Massena, par un mouvement savamment combiné, a coupé le prince et sa colonne; deux mille autrichiens ont été tues; on a fait 2.500 prisonniers, au nombre desquels se trouve le prince de Hoberlohë. Les canons et les drapeaux sont restés au pouvoir des vainqueurs.

— Comme nous l'avons souvent dit à nos lecteurs, on ne sauroit aujourd'hui se tenir trop en garde contre les nouvelles manuscrites ou imprimées qui viennent de la plus grande partie de l'Allemagne; il est impossible, par exemple, de ne pas recouncêtre beaucoup de caracteres d'invraissemblance & d'inexactitu le dans l'article prétendu officiel, imprimé à Stockach, & qui se trouve dans notre feuille d'hier, à la date de Stutgard. Pour qui connoît les lieux & les positions, tout ce qu'on dit de la prise de Tortonne n'est ni vrai, ni mêtre possible; & nous n'en avons parlé que pour faire voir jusqu'où va, l'imposture, de nos ennemis.

— Los citoyens Lallemand, défenseur officieux, & Paussier, négociant, ont été conduits avant-hier soir au Temple. La dénonciation faite contre eux ayant été inconnue fausse, leur dénonciateur a été arrêté, & ils ont été remis hier en liberté.

Les citoyens Vermandel. Vanhove, Martens, Mondette, détenus au Temple, & Mantart, détenu à Pélagie, sout partis ce matin à quatre heures, sous l'escorte de quatre gendarmes, pour être conduits à Gand, département de l'Escant, où ils seront traduits devant leurs juges naturels. Dix paysans du département de Gemenappes, détenus à Pélagie, vont également retourner chez eux de brigade en brigade. On croit que ces derniers seront conduits devant un conceil militaire.

Quant aux autres Belges qui restent encore défenus au nombre de dix-huit à la Force, à Pélagie & au Tomple, ils ne tarderont pas non à être reconduits dans leurs départenans respectifs, pour y être jugés.

- La classe des sciences mathématiques & physiques de l'institut national a entendu, dans sa séance du 6 de rapport de la commission générale, formée de membres pris dans son sein, & de savans étrang rs envoyés par quelques puissances alliées ou neutres, pour la fixation définitive de l'uniformité des poids & mesures , fondée sur la base invariable de la longueur d'un quart du méridien terrestre. Le rapport a été rédigé & lu par l'un des savans étrangers les plus célebres, le docteur van Sveden, envoye par la république batave. L'intérêt de ce discours en lui-même, colui de la gloire nationale, qu'il prouve & qu'il répand, l'ordre, la clarté, l'habile distribution des matieres, la simplicité noble & l'assurance du style; le ton du savant lecteur, qui parloit comme un homme pénétré d'amour pour la science, & d'admiration pour son application actuelle si grande & si utile, l'attention religiouse avec laquelle un tel hamme étoit écouté par de tels hommes, tout contribuoit à l'effet général de cette lecture, qui a duré près d'une heure & demie. Ce rapport sera lu à l'institut, en séance générale.

- Les administrateurs du Muséum national d'histoire naturelle, ont envoyé à Perpignan 150 pieds d'aloë:-pitt

des Antilles, afin d'établir sur les montognes arides de es pays une culture utile aux arts de la filiture.

Une nouvelle société dramatique, à l'instar de celle du théâtre de la République, se forme dans ce moment & doit jouer de deux jours l'un au théâtre de la Cité. Elle sera composée en partie des citoyens Dorsan, Chevrenil, Degligny, Habert, Devigny, Barbier; des citoyennes Desrosters, Molé, Molière, Beffroy, Joli cadette, & c.

— Prosque toutes les troupes qui se trouvent dans les neuf départemens réunis, se portent sur la rive gauche du Rhin, & principalement à Mayeneg, où elles remplacent celles qui y sont & qui se rendeut sur la rive dreite, pour renforcer les garnisons des places fortes.

— On continue à travvailler avec la plus grande activité aux fortifications d'Ehrenbreitstein, qui doivent être trèsétendues : cinq mille habitans du pays y sont journellement employés, ainsi qu'une soixantaine de mineurs. Le capitaine du génie Bétourné, qui a construit la célebre tête de pont de Neuwied, est aussi employé à ces travaux.

— Le genéral russe Sawarow a, dit-on, fait dire aux rois de Sardaigne et de Sicile, de se disposer à rentrer dans leurs états, qu'ils reposséderont sous la protection spéciale de Paul ler.

— La révolution françaises à peuplé le Canada de missionnaires et de nobles. Une colonie de ces émigrés est établie au Labrador; une autre sur les bords du Mississipi, à vingt lieues dans les terres. Ils y ont deux écoles tenues par des prêtres de Parie.

# CORPS LEGISLATIF. CONSEIL DES CINQ CENTS. Séance du 11 prairiel.

En exécution des articles 152 & 153 de la constitution, portant que les membres sortis du directoire exécutif, ne pourront s'éloigner peudant deux ans de la commune où siège le corps législatif, le citoyea Letourneur transmet au conseil les certificats qui attestent sa résidence; il sabit cette occasion pour jaindre, sa voix à celle des républicains qui demandent vengeance de l'assassinat commis à Rastadt. — Mention au peocès-verb.].

Le conseil arrête également la mention au procès-verbal d'un grand nombre d'adresses qui expriment l'indignation la plus profonde contre l'assassinat des plénipotentiaires français

Pressavia propose d'établir un tribunal de commerce dans la commune de Villefranche, département de Saône et Loire. — Impression & ajournement.

Housset annonce que la commission des dépenses présentera incossamment un rapport sur le traitement des commissaires du directoire près les administrations centrales & manicipales, & les bureaux centraux. Ce rapport comprendra l'administration des prisons & maisons d'arrêt; les octrois de bienfaisance par rapport sux hospices civils & les distributions de secours à domicile; & enfin l'administrat on intérieure du ministere de l'intérieur, auquelse rattacheut ces divers objets. La commission ayant besoin de quelques renseignemens sur le nombre actuel des commissaires & sur les autres parties qu'embrasse son rapport, propose de le demander au directoire par un message.

Adopté.

Au uom d'une commission spéciale, Rabas fait adopter un projet qui établit à Rouen un octroi de bienfaisance en faveur des hospices civils de cette commune.

L'ordre du jour amene la discussion du projet de Chai-

gneau, relatif aux débets des anciens comptables : le projet de la commission établit en principe que tons les paiemens f.its en papier-monnoie avant le premier vendémiaire an 4, par d'anciens comptables ut libératoires pour leur valeur nominale, soit que les comptables aient géré avant ou pendant le cours du papier-monnoie.

A compter du premier vendémiaire an 4, les paiemens faits en papier-monnoie par des comptables dont la gestion a expiré avant le 22 avril 1793, ne seront libératoires que pour la valeur réelle qu'avoit le papier-monnoie à l'époque des versemens qui en ont été faits. Le calcul en sera fait d'après le tableau du cours tenu par la trésorerie nationale, & annexe à la loi du 5 messidor en 5.

Les paiemens faits depuis la même époque par des comptables dont la gestion s'est prolongée on a pris naissance après le 22 avril 1790, ne seront également libératoires que pour la valent réelle du papier à l'époque où le ver-

sement en a été fait. Leurs débets seront réduits à la valeur réelle qu'avoit le papier-monnoie à l'époque de la cessation de leurs foctions.

Engerrand combat le projet-

CONSEIL DES ANCIENS. Présidence du citoyen Gourdan. Seance du 11 prairial.

Letourneur, ex-membre du pouvoir exécutif, fait passer un certificat de sa résidence sur le territoire de la république, pendant le tems prescrit pour l'acte constitutionnel.

Sur le rapport d'une commission, le conseil approuve une résolution qui valide les élections de l'assemblée mere & annulle cellos de l'assemblée scissionnaire du département

Perrez (de la Haute-Garonne) fait approuver une réso-lution du 6 prairial, qui annulle les opérations de la scis-sion & valide celles de l'assemblée primaire principale du canton d'Anvers.

Perrez saisit cetto occasion pour s'élever contre le système des seissions, évidemment éversif du système représentatif. Il desire que, par des loix severes, on rende impossible toute scission; que toutes les institutions constitutionnelles soient enfin ramence à l'esprit qui les a fait établir ; que les ministres soient responsables & les commissaires du directoire renfermés dans leurs fonctions ; qu'on cesse enfin de trembler devant eux comme devant les anciens intendans de province; que le corps législatif s'applique à faire revivre Pesprit public; cet esprit générateur de nos succès. Cet esprit n'est pas mort, dit-il, & les Français n'attendent pour saisir l'arme d'extermination, que le signal que doivent lui donner les premieres autorités de la république.

Le conseil ordonne l'impression du rapport. Bara fait un rapport sur la résolution du 16 floréal, relative au jugement des prévenus de contravention à la loi du 10 brumaire au 5, qui prohibe l'importation & la vente des marchandises auglaises. Il fait sentir combien l'intérêt national & l'intérêt particulier exigent que nous repoussions de notre sol toutes les productions du sol & de l'industrie des Angleis, soit pour rendre à ceux-ci le mépris qu'ils affectent pour tout ce qui vient de la France, soit pour evrier de leur payer un tribut honteux dont ils se servent pour nous faire la guerre, soit enfin pour nous décharger

nous mêmes de la partie d'impôt que nous sommes obligés de payer pour ceux de nos concitoyens qui ne penvent satisfaire à cette dette, parce que leur industrie n'est point utilisée par nous.

Le conseil ordonne l'impression du rapport à six exem-

plaires, & approuve la résolution.

Gastaud fait approuver une résolution du 22 floréal, qui autorise l'haspice civil de la commune de Réunion-sur-Oise, à échanger un terrein dont il est propriétaire, contre un autre terrein appartenant au citoyen Gauchet

Arrive

les

rest

au

Le

régin

ment

mende

de Pr

mande

Pruss

pour

teur l

le car

Le dence No Auza

SI

recu

de Bi

troup

qu'av

du re

armé

lerne à boi bridg

isles

l'Ital

rien

tes.

à Va

l'Or

tend

tren

& le COUV celle deve

TI

Lie mand

Sur le rapport d'une commission, le conseil approuve une résolution du 17 de même mois, qui transfere le siège de l'administration municipale de Jean de-Belleville, departement du Mont-Blanc, dans celle de Martin-de-Belleville.

Gantret fait approuver une résolution du 19 floréal, qui autorise les concessionnaires des mines de cuivre de Baigorni, à construire, dans l'enceinte de la fonderie, une usine pour la fabrication des fers et aciers.

Sur le rapport de Cornudet, le conseil sanctionne également la résolution du 11 du même mois, qui autorise la commune de Nîmes, à ceder ses anciens égorgeoirs aux citoyens Vitalis et Larnac, pour y établir des moulins à pompes.

Bourse du 11 prairial.

VI TO THE WAY TO SEE A STATE OF THE SECOND S	The state of the s
Amsterdam62 1, 63.	Rente provis
Idem cour 57 \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	Tiers cons 11 f. 95 c.
Hambourg193 1, 191.	Bon 2
Madrid	Bon 2
Mad offee 15 f 14 f 56 c.	Bon #
Mad effec 15 f., 14 f. 56 c.	Bon des 6 dern. mois de l'an 6,
Oadix	82f. 75 c., 83 f. 38 c.
Carlix effect. 15f., 14f. 56c.	Action de 50 fr. pour la caisse
Gênes99 à 98 3, 97 à 96 c	Action de sort, pour la santiage
Livourne 107, 100.	des rentiers
Bâle i ben., pair.	Or fin
Lausanne bén.	Ling. d'arg 50 f. 75 c.
Milan	Portugaise 97 f. 63 c.
Geneve	Piastre 5 1. 45 C.
Lyonpair 25 j.	Ouadruple82 1.
Margillo pair 25 i	Ducat d'Hol 11 f. 75 c.
Marseillepair 25 j.	Guinée 26 f. 50 c.
Bordeauxpair 25 j.	Souverain35 f. 13 c.
Montpellier pair 25 j.	For de vie de Montpellier . 22
Esprit \$\frac{5}{6}\$, 370 à 380 f. — Eau-de-vie de Montpellier, 22	
deg., 295 f — Rochelle, 22 d., — Cognac 22 d. 325 f.	
Huis d'alive 11 35 C. — Cale Mulling,	
Cofe Scint-Damingue 3 tr. 3 a 13 C Bucit a minter	
Sucre d'Orleans, 211.45 Cent.	
No of a f a f 10c - Loton du Lovant, 21. 00 a 00 cm	
Coton des Isles, 4 f. 35 c. à 5 f. 10 c. — Sel, 4 f. à 4 f. 50 c.	
Goton des Isles, 41. 55 c. a. 5 l. 15 s.	

Le Porte-feuille du Botaniste, ou Connoissance des plantes, des fleurs & des arbustes, mise à la portée de tout le monde, & rendue propre à toute éducation distinguée. A Paris, chez Royez, libraire, quai des Augustins.

Ce choix, le plus varié & le plus complet, est composé principalement des plantes exotiques, de sorte qu'il peut faire suite à l'Herbier de Balliard. On y a mis séparément les plantes usuelles, médicinales, & celles de pur agrément. Chaque cahier in-folio de dix planches, avec sa description, est de 10 fr. 20 cent. en couleurs naturelles, & 6 fr. en noir avec l'explication.

A. FRANÇOIS.